

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE/SERVICE PATRIMOINE / TOURISME**

DEC2021\_ 00140

**DÉCISION****OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC ÎLE-DE-FRANCE AU TITRE DES ACTIONS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 2020**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article L.2122-22-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2020\_0061 du Conseil Municipal de Noisiel du 24 mai 2020, portant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention Ville d'art et d'histoire, article 8, et son annexe financière ,

**CONSIDERANT** que les actions énoncées ci-après vont être réalisées en 2021 pour mettre en œuvre la Convention Ville d'art et d'histoire pour un montant de 20 000 euros,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** la Ville de Noisiel sollicite une subvention auprès de la DRAC Ile-de-France pour un montant de 5 000 euros dans le cadre de la Convention Ville d'art et d'histoire, en référence au dossier de demande de subvention joint à cette décision.

**ARTICLE 2 :** Ampliation de la présente décision est transmise à :

- Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France
  - Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ;
  - Madame le Directeur général des services de la Ville de Noisiel ;
  - Madame la responsable de la Direction des finances de Noisiel
- chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 3:** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE4** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication ou notification et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 07 JUL. 2021

1/2



Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 077-217703370-20210707-DEC2021\_0140-DE

# VILLE DE NOTSTEL

Suite de la décision DEC2021\_00140  
Portant « DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC ÎLE-DE-FRANCE AU TITRE DES ACTIONS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 2020 »



Le Maire

Mathieu Viskovic

## Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le	08 JUIL. 2021
Affiché en Mairie le	08 JUIL. 2021
Publié au RAA le	08 JUIL. 2021
Notifié le	08 JUIL. 2021

2/2





## Collectivité

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2021

**Veillez cocher la case correspondant à votre situation :**

- première demande  
 renouvellement d'une demande

**Vous trouverez dans ce dossier :**

- Des informations pratiques
- Une demande de subvention (fiches 1- 2- 3)
- Une attestation sur l'honneur (fiche 4)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 5)

*Veillez envoyer ce dossier à l'une des administrations suivantes (cochez la case correspondante et donnez les précisions demandées) :*

**Etat**

Ministère Culture et communication

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

**Région**.....

Direction.....

**Département**.....

Direction.....

**Commune** .....

Direction.....

**Autre organisme public**

Direction.....

## Informations pratiques

### Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire destiné **aux collectivités locales** désireuses d'obtenir une subvention de la part du Ministère de la culture - Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Il concerne les demandes de financement **d'une ou plusieurs action(s) spécifique(s)**.

Le dossier comporte de 4 fiches.

#### ➤ Fiche n° 1 : Présentation de la collectivité responsable du projet

Cette fiche facilitera vos relations avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Vous présenterez les éléments d'identification de la collectivité responsable du projet, ses activités habituelles ainsi que des renseignements d'ordre administratif et juridique.

#### ➤ Fiche n° 2 : Description de l'action spécifique

Cette fiche sert à décrire l'action (ou les actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Elle est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

#### ➤ Fiche n° 3 : Budget prévisionnel de l'action projetée

Cette fiche retrace le budget prévisionnel de l'action projetée en présentant **un budget équilibré en charges et en produits** et en détaillant les postes de dépenses et recettes (précisez les subventions sollicitées auprès d'autres partenaires publics ou privés).

#### ➤ Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de la collectivité, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

**Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.**

#### ➤ Fiche n° 5 : Pièces à joindre à votre dossier

- Le présent formulaire dûment rempli (fiches 1,2,3,4)
- La délibération de l'assemblée délibérante relative au projet concerné
- Toute autre document que vous jugez utile de transmettre pour la bonne instruction de votre demande
- Le relevé d'identité bancaire
- Le compte rendu de l'utilisation des fonds reçus à transmettre dans les six mois suivants la réalisation de l'action, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

# Présentation de votre collectivité – Fiche 1

## Identification de votre collectivité :

Nom de votre collectivité : Mairie de Noisiel

Statut : commune

Adresse : Service patrimoine – Hôtel-de-Ville – 26 place Emile-Menier  
Commune : NOISIEL

Code postal : 77186

Téléphone : 0160377399      Télécopie : 0160377349

Courrier électronique : patrimoine@mairie-noisiel.fr

Numéro SIREN :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal :                      Commune :

## Identification du responsable de la structure et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal :

Nom : VISKOVIC                      Prénom : Mathieu

Qualité : Maire

Courrier électronique : cabinet-maire@mairie-noisiel.fr

La personne chargée du dossier

Nom : BARBARA                      Prénom : Anne

Courrier électronique anne.barbara@mairie-noisiel.fr

## Identités et adresses des structures culturelles pour lesquelles la subvention est demandée

(un organigramme peut être joint pour décrire les relations)

Etablissement (s) : service municipal du patrimoine et du tourisme en charge de la mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire.

## Description de l'action – Fiche 2

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

### Présentation des actions :

Mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire, notamment dans le domaine d'édition et d'événements autour de la valorisation de l'architecture et du patrimoine.

- **Suivi du projet de transformation du site de l'ancienne chocolaterie Menier (ex Nestlé France)**
  - o Suivi général du projet, accompagnement de l'opérateur Linkcity : recherches historiques et archivistiques ; visites guidées spécifiques pour les opérateurs ; accompagnement du diagnostic patrimonial et de la demande d'extension de protection MH ; récolement et inventaire du fonds d'archives Menier en possession de Nestlé ; élaboration d'un projet de CIAP temporaire sur le site ; mise en œuvre d'une programmation d'animations d'urbanisme éphémère sur le site pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022, etc.
  - o **Date(s)** : tout au long de l'année 2021
  - o **Lieu(x)** : Site de l'ancienne chocolaterie Menier - Noisiel
  
- **Valorisation des anciens réfectoires Menier** (édifice inscrit MH) dans le cadre du lancement d'une souscription publique via la Fondation du patrimoine : expositions, conférences, publications, visites guidées, etc.
  - o **Date(s)** : divers événementiels et animations au cours de l'année.
  - o **Public cible** : grand public
  - o **Public attendu** : indéterminé.
  - o **Lieu(x)** : ville de Noisiel
  
- **Rendez-vous aux jardins**
  - o **Balades contées et décalées** valorisant le parc de Noisiel (histoire, paysage, biodiversité)
  - o **Public cible** : grand public
  - o **Date(s)** : 5 juin 2021
  - o **Public attendu** : 70.
  - o **Lieu(x)** : parc de Noisiel
  
- **Journées européennes du patrimoine**
  - o **Exposition** valorisant le patrimoine industriel Menier + édition d'un **Focus**
  - o **Visites guidées** au cours du week-end des Journées du patrimoine sur le site de l'ancienne chocolaterie + cité ouvrière
  - o **Rallye-jeu** à destination du jeune public : découverte de l'architecture ouvrière (cité Menier)
  - o **Date(s)** : septembre 2021
  - o **Public cible** : scolaires de la maternelle au lycée ; étudiants ; grand public ; champ social.
  - o **Public attendu** : 2000
  - o **Lieu(x)** : cité ouvrière Menier de Noisiel – ancienne chocolaterie Menier
  
- **Journées nationales de l'architecture**
  - o **Rallye-jeu** à la découverte de l'architecture contemporaine XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles en Ville nouvelle
  - o **Animations pédagogiques** dans le cadre de l'opération **Levez les yeux**
  - o **Date(s)** : octobre 2021
  - o **Public cible** : grand public + scolaires
  - o **Public attendu** : 200 à 300
  - o **Lieu(x)** : Noisiel, quartiers de la Ville nouvelle

## Budget prévisionnel de l'action – Fiche 3

CHARGES	PRODUITS (1)
<b>Charges spécifiques à l'action</b> <b>Achats</b> <b>Prestations de services : 5 000</b> - création graphique - impression - droit reproduction <b>Matières et fournitures</b> - matériel pédagogique, artistique et/ou scénographique <b>1 000</b> <b>Services extérieurs</b> Locations Entretien Sécurité <b>1 000</b> <b>Autres services extérieurs</b> Honoraires Publicité Déplacements, missions <b>Charges de personnel 13 000</b> Salaires et charges Frais généraux	<b>1 - Ressources propres 15 000</b>  <b>2 - Subventions demandées : 5 000</b> <b>Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s) ministère de la Culture</b> Région Département Commune  Bénévolat  <b>CNASEA (emplois aidés)</b>  Autres recettes attendues (précisez)  Demande(s) de financement communautaire  Ressources indirectes affectées
Coût total du projet 20 000	<b>Total des recettes 20 000</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b> Secours en nature Mise a disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole	Contributions volontaires en nature Bénévolat Prestations en nature Dons en nature
<b>TOTAL 20 000</b>	<b>TOTAL 20 000</b>

**Au regard du coût total du projet, la ville sollicite une subvention de cinq mille €**

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

## Attestation sur l'honneur – Fiche 4

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la collectivité, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e), (nom et prénom) : **Mathieu VISKOVIC**

représentant(e) légal (e) de la collectivité **Mairie de Noisiel**

Déclare être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

**Demande une subvention de : 5 000 euros**

Précise que cette subvention, si elle est accordée devra être versée (1) :

**Au Compte banque de France du payeur de la collectivité :**

Nom du titulaire du compte : Mairie de Noisiel - Patrimoine

Banque : Banque de France

Domiciliation : Trésorerie de Marne la Vallée secteur PUB LOC

Code banque : 30001

Code guichet : 00510

N° de compte : G7710000000

Clé : 057

Fait, le **07 JUL. 2021** à Noisiel

Signature



(1) vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre un RIB ou un RIP.

## Pièces à joindre au dossier – Fiche 5

- Le présent formulaire dûment rempli (fiches 1, 2, 3, 4)
- La délibération de l'assemblée délibérante relative au projet concerné
- Tout autre document que vous jugez utile de transmettre pour la bonne instruction de votre demande

### + Pour une première demande

- 1 Relevé d'identité bancaire
- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**
- le compte-rendu de la subvention (\*)

### + Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé,

- 1 • le compte-rendu de la subvention dont vous demandez le renouvellement (\*) : **cf. page suivante**
- 2
- 3 • 1 Relevé d'identité bancaire **s'il a changé**

(\*) **IMPORTANT:** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

## Budget réalisé de l'action 2020

CHARGES	PRODUITS (1)
<b>Charges spécifiques à l'action</b> <b>Achats</b> <b>Prestations de services : 4 160 euros</b> - création graphique - impression - droit reproduction <b>Matières et fournitures 1 170 euros</b> <b>Services extérieurs 835 euros</b> Locations Entretien Sécurité <b>Autres services extérieurs</b> Honoraires Publicité Déplacements, missions <b>Charges de personnel 13 557 euros</b> Salaires et charges Frais généraux	<b>1 - Ressources propres 14 448 euros</b>  <b>2 - Subventions demandées : 5 000 euros</b> <b>Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)) ministère de la Culture</b> Région Département Commune  Bénévolat  <b>CNASEA (emplois aidés)</b>  Autres recettes (précisez) redevances et droits usagers <b>274 euros</b>  Demande(s) de financement communautaire  Ressources indirectes affectées
Coût total du projet <b>19 722 euros</b>	<b>Total des recettes 19 722 euros</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b> Secours en nature Mise a disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole	Contributions volontaires en nature Bénévolat Prestations en nature Dons en nature
<b>TOTAL 19 722</b>	<b>TOTAL 19 722</b>

# Bilan qualitatif de l'action 2020

## Rappel de l'action :

Mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire, notamment dans le domaine d'édition et d'événements autour de la valorisation de l'architecture et du patrimoine.

## Contenus et résultats :

### Suivi du projet de transformation du site de l'ancienne chocolaterie Menier (ex Nestlé France)

- **Bilan** : suivi général du projet, accompagnement de l'opérateur Linkcity : recherches historiques et archivistiques ; visites guidées spécifiques pour les opérateurs ; accompagnement du diagnostic patrimonial et de la demande d'extension de protection MH ; élaboration d'un projet de CIAP temporaire sur le site ; mise en œuvre d'une programmation d'animations d'urbanisme éphémère sur le site pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022, etc. Nombreuses réunions et recherches. Reports des mises en œuvre du fait de la situation sanitaire.
- **Valorisation des anciens réfectoires Menier** (édifice inscrit MH) dans le cadre du lancement d'une souscription publique via la Fondation du patrimoine : expositions, conférences, publications, visites guidées, etc.
  - **Bilan** : valorisation à l'occasion des Journées du patrimoine de septembre 2020 ; accueil de mécènes et partenaires potentiels ; publications.
- **Croisières sur la Marne** dans le cadre d'un partenariat avec le Comité départemental du tourisme du Val de Marne : histoires des bords de Marne (paysages, architecture, industrie, nature, etc...)
  - **Bilan** : seule celle du 26 septembre a pu être mise en œuvre du fait de la situation sanitaire. Succès néanmoins avec 50 passagers.
- **Bilan journées européennes du patrimoine 2020**
  - **Exposition** « *Fantaisies industrielles* » portant sur la céramique architecturale + publication d'un **Focus** sur le sujet.
  - **Visites guidées** en cité ouvrière et en bords de Marne
  - **Rallye-jeu** à destination du jeune public : découverte de l'architecture ouvrière (cité Menier)
  - 9647 visiteurs
- **Bilan journées de l'architecture 2020**
  - **Mise en œuvre d'un rallye-jeu numérique** avec grand succès